



## ACCORD SUR LA RESTRUCTURATION DE LA DETTE DE CHO MORCENX VALIDÉ PAR LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

Dans le prolongement des décisions et accords portant sur la restructuration de la dette de 21 M€ de CHO Morcenx, permettant un désendettement du Groupe, d'une part, et le rachat de la part minoritaire de sa filiale CHO Power, d'autre part, Europlasma annonce ce jour la validation par le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan de son schéma de désendettement.

Après avoir analysé l'ensemble du projet de restructuration de dette de CHO Morcenx lors de l'audience du 4 décembre 2020, le Tribunal de Commerce de Mont de Marsan a approuvé le schéma de désendettement proposé par Europlasma (communiqué de presse du [13 novembre 2020](#)).

Ainsi, aux termes de cette opération et sous réserve de l'autorisation de ses actionnaires convoqués en Assemblée le 28 décembre prochain, Europlasma deviendra actionnaire à 100% de CHO Power et par conséquent seul décisionnaire quant à son avenir. En outre, l'endettement du Groupe se trouvera réduit de 21 M€, soit une baisse de 95% de l'endettement net total au 30 juin 2020. Au total, en tenant compte des provisions constituées au titre des intérêts de la dette, la création de valeur s'élève pour le Groupe à près de 23M€.

Jérôme Garnache-Creuillot, Président Directeur Général du Groupe a déclaré « *Cette décision va dans le sens des intérêts d'Europlasma dans sa globalité. Elle va nous permettre de mettre en œuvre, après le vote de notre Assemblée générale, la réorientation du site de CHO Morcenx. Nous allons créer à Morcenx-la-Nouvelle une nouvelle unité de préparation de Combustibles Solides de Récupération (CSR<sup>1</sup>) que des industriels utiliseront comme substitut d'énergie fossile et installer une centrale photovoltaïque pour réduire encore davantage notre empreinte et notre facture énergétique.* »

### À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis plus de 20 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0013514114-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250).

Pour plus d'informations : [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com).

### CONTACTS :

#### Europlasma

Anne BORDÈRES – Responsable Communication  
+ 33 (0) 556 497 000 – [contactbourse@europlasma.com](mailto:contactbourse@europlasma.com)

#### ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations presse  
+ 33 (0) 153 673 693 – [acbonjour@actus.fr](mailto:acbonjour@actus.fr)

Grégoire SAINT-MARC – Relations investisseurs  
+ 33 (0) 153 673 694 – [europlasma@actus.fr](mailto:europlasma@actus.fr)

---

<sup>1</sup> Combustible Solide de Récupération